

Compte rendu de la rencontre du 10 janvier 2022 entre la direction de la cité scolaire et les représentants des parents

Participant.e.s :

- Mme Schachtel, proviseure de la cité scolaire Hélène Boucher
- M. Puech, proviseur adjoint
- M. Herbrich, principal adjoint
- Sara Aubry et Cécile Mabileau, co-présidentes FCPE
- Déborah Papiernik, présidente PEEP, Marc Dupuis, vice-président PEEP lycée

Situation sanitaire

La direction a recensé 200 élèves absents la semaine dernière parce qu'ils étaient Covid+. Les CPE et la direction prennent en charge les déclarations de contamination mais il est impossible de donner des chiffres sur les cas contacts : leur traçage à cette échelle est devenu très compliqué. Les élèves préviennent eux-mêmes leurs camarades. Dans une classe de terminale, il y avait mercredi 12 cas positifs. L'information a été remontée à l'ARS. Aucune décision de fermeture n'a été prise. Le rythme de contamination observé depuis la rentrée est d'une trentaine de nouveaux cas positifs par jour. Environ 10% des élèves et 10% des enseignants (une quinzaine) sont absents. Il y a entre 2 et 10 absents par cours. Vendredi, il a été impossible d'ouvrir les 2 réfectoires car 9 agents étaient absents. Des assistants d'éducation sont également absents. Selon la direction, la cité scolaire a atteint ses limites en termes de fonctionnement. Elle note aussi une lassitude chez certains élèves qui ont plus de mal à respecter les gestes barrière notamment le port du masque.

Les nouvelles règles d'isolement et des précisions sur l'application du protocole sanitaire ont été diffusées sur l'ENT et mises en ligne [sur le site internet du lycée](#). Les modalités pratiques, qui sont disponibles [sur le site du ministère de l'éducation nationale](#), ont été mises à jour 3 fois depuis la rentrée de janvier. A l'heure où nous finalisons ce compte rendu de nouvelles règles de simplification du protocole sanitaire dans les écoles viennent d'être annoncées et devraient être mises à jour sur le site du ministère.

L'établissement dispose d'un stock d'auto-tests pouvant être distribués aux élèves et aux familles mais beaucoup seront périmés à la fin du mois. Pour en obtenir, il suffit d'en faire la demande aux CPE ou à l'infirmerie. La Région va en envoyer à nouveau (un test unique prévu pour chaque élève). Les auto-tests ne sont ni encadrés, ni supervisés par l'établissement. Ils sont donnés pour dépanner les familles. La direction demande à ce qu'ils soient faits sous la responsabilité des parents.

Concernant les masques, les élèves qui n'ont pas de masques se voient remettre les masques en tissu encore en stock dans l'établissement. Des masques chirurgicaux devraient être remis aux enseignants fin janvier. Il n'est pas prévu qu'ils reçoivent des masques FFP2. L'établissement dispose depuis septembre de deux capteurs de CO2 installés dans un réfectoire et dans une salle de classe, et d'un purificateur d'air installé dans une salle de cours des prépas. La direction ne dispose pas d'autres informations sur ces sujets que celles qui sont annoncées dans la presse.

L'infirmerie continue de fonctionner normalement. Le travail de soutien réalisé jusque-là par les deux infirmières va être pris en charge par la cellule d'écoute mise en place à compter d'aujourd'hui. Cet espace de parole a été créé à la demande des élèves et des parents, pour soutenir les élèves qui expriment le besoin d'un soutien psychologique. Ils peuvent venir seuls ou en groupe, et sans prendre rendez-vous. Ils n'auront pas à justifier leur absence s'ils viennent sur un temps de classe.

Les lundis de 10h à 14h, ils seront accueillis en salle 10 par l'association Phare Enfants - Parents.
Les vendredis de 10h à 14h, ils seront accueillis par Mme Roux, psychologue de l'Éducation nationale, dans son bureau. Mme Roux organise par ailleurs de nouvelles sessions des ateliers de gestion du stress.

A l'issue de l'entretien, les élèves pourront être redirigés vers un autre interlocuteur. Les parents peuvent également se saisir de ce dispositif. La forme de cette prise en charge pourra être ajustée en fonction de son utilisation. Les professeurs principaux vont relayer cette information auprès des élèves pour les inciter à se saisir de ce dispositif. Les représentantes FCPE saluent la mise en place de ce soutien demandés par les parents depuis l'évènement d'octobre.

Concernant l'organisation des cours, il n'est pas prévu à ce stade de passage en demi-jauge. La demi-jauge sera être mise en place si le protocole sanitaire est relevé au niveau 3 pour les collèges et les lycées. La cité scolaire s'y prépare. Les représentantes FCPE expriment le souhait que l'école reste ouverte dans les meilleures conditions d'apprentissage, d'enseignement et de sécurité possibles. Un nouveau retour en demi-jauge serait difficile pour des élèves fragiles, stressés ou en difficulté.

Quelques enseignants du lycée ont proposé spontanément de faire des cours en hybride synchrone pour permettre aux élèves isolés de suivre les cours à distance. La généralisation n'est pas possible car c'est une organisation complexe et tous les enseignants ne pratiquent l'hybride synchrone. Les cours ne peuvent pas être réalisés en hybride synchrone au collège.

Les représentantes FCPE demandent que les cours soient le plus détaillés possible sur Pronote pour faciliter le rattrapage. C'est ce que font les enseignants actuellement. Au lycée, les enseignants s'appuient sur les délégués de classe pour envoyer les cours aux absents. Au collège, M. Herbrich a proposé aux enseignants de constituer des petits groupes d'élèves solidaires.

Concernant le remplacement des enseignants absents, aucun changement n'est prévu par rapport aux règles habituelles. Seuls les enseignants absents pour une durée supérieure à 15 jours sont remplacés. C'est le cas d'un professeur de mathématiques qui a pu être remplacé au bout de 2-3 jours. Il n'y a pas de remplacement pour les absences courtes. Il peut y avoir des dépannages ponctuels par les enseignants d'une même discipline, en particulier en spécialité.

Concernant les évaluations et les examens, les élèves doivent signaler leurs absences à leur enseignant pour qu'un rattrapage puisse être organisé. Les bacs blancs et brevets blancs sont, pour le moment, maintenus. Des sessions de rattrapage pourraient être organisées en fonction du nombre d'absents. Cela implique de multiplier les sujets d'examens qui ne sont pas simples à préparer. Pour les épreuves de spécialités en terminale, il y a déjà deux sujets différents en fonction du jour de passage. Il n'y a à ce jour aucune consigne concernant de possibles aménagements ou un changement de calendrier concernant les épreuves de mars 2022. Le bac 2022 est une priorité pour le recteur. M. Puech dit qu'il est important que les élèves du lycée puissent passer les épreuves du bac cette année, qu'ils y obtiendront des résultats qui seront à leur avantage.

Il n'y a pas de changement pour les cours d'EPS. Les cours de piscine sont maintenus, y compris les cours de natation. Le protocole sanitaire prévoit des cours en extérieur et le port du masque et des cours de basse intensité en intérieur.

Les journées portes ouvertes prévues dans l'établissement sont aménagées :

- la présentation des CPGE ECG (économique et commerciale voie générale) et littéraire du lycée se fera en visioconférence samedi 15 janvier,
- l'accueil des futurs 6^e prévu le 28 janvier est reporté à une date ultérieure qui reste à fixer,
- l'accueil des futurs 2^{nde} est programmé le 9 avril, pas de changement pour le moment. La direction prévoit toutefois de mettre à jour la documentation et l'animation mises en ligne l'année dernière.

Les représentantes FCPE ont exprimé l'inquiétude et la colère des parents face au décalage entre les annonces du Ministre et l'absence constatée sur le terrain des moyens nécessaires et suffisants pour

assurer la sécurité des élèves et des enseignants. Plus globalement, c'est une dégradation des conditions permettant aux apprentissages et aux enseignements de se dérouler dans de bonnes conditions qui est observée. Elles rappellent qu'une mobilisation de toute la communauté éducative, syndicats d'enseignants, de chefs d'établissement, d'inspecteurs, associations d'élèves et de parents, est prévue le 13 janvier 2022. Les lycéens ont demandé une salle pour organiser une assemblée générale mercredi midi.

Autres sujets

Travaux dans les escaliers : des devis sont lancés pour les travaux de pose de filets dans les cages d'escalier. La Région doit nommer un maître d'œuvre pour superviser les travaux et s'assurer que la solution temporaire mise en place réponde aux demandes du conseil d'administration.

Hors réunion, lors du dernier CA, les représentants des enseignants, des élèves et des parents avaient demandé que la solution retenue pour sécuriser ces escaliers permette de conserver un lieu de vie ouvert, agréable et rassurant pour tous et qu'un architecte puisse être consulté pour poser un diagnostic permettant d'évaluer la faisabilité et de préciser la pertinence de ces travaux afin qu'ils soient inscrits dans un cadre adapté et pérenne.

Classe de premières : les conseils de classe du premier semestre démarrent aujourd'hui pour une durée d'environ 10 jours. Il est toujours prévu qu'ils se déroulent en présentiel. Si des enseignants ou des parents délégués sont isolés et ne peuvent pas y participer en présentiel, ils doivent se signaler auprès de Mme Guérineau pour qu'elle puisse mettre en place un lien pour une connexion à distance. La réunion de remise des bulletins prévue le 20/01 n'est pour le moment pas annulée, mais il est fort probable qu'elle le soit. Les représentantes FCPE demandent qu'en cas d'annulation la réunion soit remplacée par une rencontre en visio avec les enseignants ou, a minima, avec les professeurs principaux. La direction note la demande d'un calendrier des temps forts de l'année de première. Elle précise que les dates ont été incluses dans le support de présentation transmis aux parents à l'issue de la réunion sur le bac 2023, à la fois pour le choix de la spécialité abandonnée et pour les épreuves du bac de français. Les représentants de la PEEP demandent des précisions sur le recensement citoyen ([informations disponibles sur notre site](#)).

PIX : les examens pour la certification PIX sont prévus du 14 au 18 février. 50% des élèves de 3^{ème} et de terminale ont suivi les parcours d'entraînement en autonomie et pourraient passer cette certification. Les élèves ont reçu plusieurs messages à ce sujet dont un message de M. Denizot avant les congés de Noël les informant des dates fixées pour les examens. Les représentantes FCPE déplorent que le caractère obligatoire de cette certification et la remontée des résultats dans Parcoursup ne soient ni clairs, ni relayés par les professeurs principaux. Elles demandent qu'une information orale soit faite à ce sujet le plus rapidement possible par les professeurs principaux pour permettre aux retardataires de s'y préparer.

Demande de soutien en philosophie : de nombreux élèves de terminale expriment des difficultés en philosophie et aimeraient avoir un soutien méthodologique pour se préparer à la dissertation. Les représentantes FCPE avaient relayé cette demande en octobre. Le lycée ne dispose pas de ressources humaines suffisantes pour mettre en place des heures de soutien. Les représentantes FCPE demandent qu'une communication soit faite auprès des élèves pour les aider à se préparer au bac blanc qui aura lieu le 2 février.

Demande d'heures de rattrapage pour le groupe de spécialité mathématiques : les emplois du temps des élèves sont complexes et ne permettent pas de rattraper facilement les heures manquées. Trois contrôles sont d'ores et déjà programmés le mercredi après-midi. Mme Schachtel précise que les cours d'options suivis par les élèves ne sont pas prioritaires. Cela permettra à l'enseignante de consacrer ces 6h aux cours et donc de rattraper 6h. Par ailleurs, des séances de soutien en mathématiques vont également être organisées pour les élèves de terminale. Ces séances devraient être annoncées dès cette semaine. Les élèves ne doivent pas hésiter à s'en emparer.